

# le **Cem**aphore

Bulletin d'information  
sur la mobilité



## Au sommaire

### LES SUJETS DU MOIS

- "Je me plie en quatre pour mes clients"
- "En ville, sans ma voiture"

### DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

### BILLET D'HUMOUR

### L'AGENDA

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers, etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires, etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

### La parole à ... Marc MASY, directeur à la Société Régionale wallonne de Transport (S.R.W.T.)

Dans le groupe TEC-S.R.W.T., si les cinq TEC sont responsables, dans leur périmètre, de la définition de l'offre de transport et du respect de leur budget, la Société Régionale Wallonne du Transport assure des tâches de coordination, de réflexion prospective et stratégique, de développements d'infrastructure de transport, ...

Dès le lancement des premiers Plans Communaux de Mobilité, la S.R.W.T. s'est associée aux démarches dans le triple but d'assurer que :

1. les informations du diagnostic soient utiles pour alimenter la réflexion des TEC dans la définition de leur offre ;
2. les besoins des TEC soient correctement pris en compte ;
3. la cohérence soit transversale entre les différents PCM et les bureaux d'études.

Mais l'essentiel est de concrétiser ! Ce qui, pour l'offre de transport, ne se résume pas à des dépenses ponctuelles mais bien à dégager des moyens récurrents. Le sujet est en discussion avec le Cabinet du Ministre des Transports.

Si nous considérons que le CeM est l'interlocuteur privilégié du secteur au sein de la commune dans le cadre du PCM mais aussi pour tout problème d'exploitation ou toute initiative communale autre, le TEC reste l'interlocuteur en matière d'exploitation et la S.R.W.T. vous apportera volontiers son concours si :

- plusieurs TEC sont concernés ;
- se posent des problèmes d'infrastructures (site propre, signalisation spécifique TEC, ouvrage ponctuel, ...)
- les actions envisagées ont un caractère novateur, prospectif ... ;
- ou plus simplement, si vous le souhaitez.

Marc MASY, S.R.W.T.  
Tél : 081 32 28 89  
E-mail : marc.masy@tec-wl.be



## "Je me plie en quatre pour mes clients"



En juin 2001, l'Association du Management de Centre Ville et José Daras, Ministre des Transports, de la Mobilité et de l'Énergie lancent l'opération "Je me plie en quatre pour mes clients" dans les villes de **Charleroi, La Louvière, Namur, Mons et Mouscron**. Cette opération a pour objectif d'**encourager les commerçants et leurs employés à modifier leur comportement en terme de mobilité**. Le constat de départ est simple, le stationnement des clients dans les rues commerçantes est bien souvent compromis par les commerçants qui occupent le plus souvent eux-même les quelques emplacements disponibles. Il est donc possible de récupérer un certain nombre de places sans devoir créer de nouveaux espaces de stationnement.

Comment ? L'opération mise en place vise à **promouvoir** auprès des commerçants **la combinaison entre l'automobile et le vélo** pour faciliter l'accès et le stationnement au centre ville. Ce programme les encourage à laisser leur voiture en dehors de l'hypercentre et à rejoindre leur magasin en utilisant un vélo pliant. Ils peuvent ainsi accéder facilement au centre ville sans priver leur clientèle d'une place de stationnement. Le vélo est prêté gratuitement durant quatre semaines et peut être combiné avec la voiture, les transports en commun ou être utilisé comme seul moyen de transport.

L'objectif n'est ni de faire la morale aux commerçants, ni de modifier du jour au lendemain leur comportement pour en faire des utilisateurs quotidiens du vélo ou des transports en commun, mais bien de les **sensibiliser à d'autres modes de transport** sans pour autant abandonner leurs voitures.

Pour atteindre son but de manière optimum, l'opération "Je me plie en quatre pour mes clients" devra enfin impérativement être accompagnée d'**une politique du stationnement** visant à améliorer l'accueil des clients, en favorisant le stationnement de courte durée (moins de 2 heures). Si ce n'est pas le cas, le risque est très grand de voir la voiture du navetteur-commerçant remplacée par celle d'un autre navetteur qui ne sera pas ou que peu client.

Dans la mise en place de l'opération, il est très important d'avoir **des vélos de grande qualité** qui valorisent les utilisateurs, d'offrir un prospectus de **promotion** avec un message adapté aux commerçants, enfin, que chaque commerçant soit **démarché individuellement** avec un vélo pour lui présenter les tenants et aboutissants de l'opération. Il faut également noter que chaque commerçant reçoit **sur plan l'itinéraire cyclable** le plus adapté entre un parking périphérique et son commerce.

Chaque personne chargée de remettre le vélo au commerçant a reçu une formation à la Vélo-Ecole afin de **répondre au mieux aux interrogations** du commerçant et de le conseiller dans l'utilisation du vélo.

Le lancement de l'opération s'est fait avec la collaboration de leaders d'opinion et a été fortement médiatisé afin de valoriser l'opération et de favoriser l'adhésion du plus grand nombre de commerçants.

Pour évaluer l'opération, nous remettons au commerçant **un questionnaire** lors de la signature du contrat de prêt et un questionnaire d'évaluation lors du retour du vélo.

Quelques statistiques : Globalement en 2001, les villes de Charleroi, Mons, Namur et La Louvière ont enregistré **72 prêts de vélos**. Chaque ville disposait d'un stock de 3 à 4 vélos à mettre à disposition pour une durée d'utilisation de 15 à 30 jours, et ce, essentiellement durant les mois de juin à octobre 2001. 28 % des participants ont fait un usage quotidien de leur vélo et 62% plusieurs fois par semaine. On a noté que 36 % ont utilisé le vélo pliant comme seul mode de déplacement, du domicile au commerce, 55 % l'ont combiné avec la voiture. **L'insatisfaction** après utilisation réside dans **les aménagements** pour les vélos (pistes cyclables (75 %), bandes cyclables (69 %), parkings vélos (52 %), ...) et dans **l'insécurité** par rapport aux voitures (54 %) et au vol (44 %). **Les difficultés** rencontrées ont été essentiellement **le mauvais temps** (58 %), **le transport de matériel** (44 %), **la peur du vol** (31 %), de **se salir** et de transpirer (27 %).

En conclusion, il est important de noter que **40 % des participants désirent poursuivre l'expérience**, ce qui démontre que le vélo peut constituer une des solutions à leurs problèmes de mobilité durant certaines périodes de l'année.

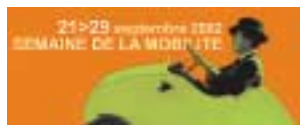
Pierre FRANCIS

Association du Management de Centre Ville (AMCV)

Tél : 071 70 24 22, Fax : 071 30 14 50

E-mail : info@amcv.be





## " En ville, sans ma voiture "

### interview de Claude Bochu

• *Claude Bochu, pouvez-vous nous rappeler l'origine de la journée "En ville, sans ma voiture" et pourquoi la date du 22 septembre a-t-elle été choisie ?*

C'est souvent le lot des succès. Nombreux sont ceux qui en revendiquent l'idée et je dois dire que j'ai déjà entendu des assertions amusantes à ce sujet. Même si des expériences locales avaient eu lieu çà et là, le concept de l'opération "En ville, sans ma voiture" a été développé pour la première fois en 1998. Trente-cinq villes françaises ont organisé la journée sur la base d'un cahier des charges contractualisé avec le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. À la Commission européenne, nous avons réfléchi sur l'évaluation des français puis nous sommes allés voir le Cabinet de Madame Voynet. Nous les avons incités à nous présenter, sur la base de leur expérience, un projet qui étendrait l'initiative vers l'Italie puis vers d'autres pays. Le 22 septembre 1999, pédalant derrière la Commissaire Margot Wallström et Romano Prodi, j'étais conscient que nous avions réussi cette première étape mais franchement loin d'imaginer que cette date (choisie un peu par défaut) allait devenir trois ans plus tard le symbole bien réel de ralliement de près de deux mille autorités locales et de tonnes de bonne volonté dans 35 pays d'Europe.

• *Cette année, "En ville sans ma voiture" aura lieu un dimanche, comment nourrir ce concept durant le week-end ?*

La date du 22 septembre étant fixe, elle tombe effectivement un jour de la semaine différent chaque année. Cette approche permet de s'intéresser aux différents aspects de la mobilité. Le dimanche, c'est la mobilité liée aux loisirs et aux grands marchés publics qui sera à l'ordre du jour. En Allemagne, le 22 septembre est le jour des élections nationales. Les nombreuses autorités locales qui ont néanmoins maintenu leur participation déclinent des thèmes comme "marcher et voter" en soulignant l'aspect civique de ces deux activités. Je cite cet exemple à dessein car des interlocuteurs belges m'ont déjà dit que l'année prochaine, année électorale en Belgique, tout serait si difficile. Il ne faut donc pas baisser les bras par anticipation. Des solutions existent et sont expérimentées dans un pays voisin.

• *Les détracteurs de la mobilité qualifient l'opération de "journée ville morte" qui empêche la mobilité au lieu de la développer. Que pouvez-vous répondre à cela ?*

À de rares exceptions près, les villes sont loin d'être mortes pendant ce type de journée. L'expérience a aussi montré que quand certains acteurs (patrimoine historique, institutions culturelles, sociétés de transport, clubs artistiques, sportifs, de jeunes, de famille, comités de

quartiers, ONG) sont aux côtés des autorités locales pour attirer la population vers les centres villes, le succès populaire est au rendez-vous. Cette opération a précisément démontré que la mobilité des gens est possible sans leur véhicule et que les gens sont majoritairement prêts à poursuivre sur cette voie. Les responsables politiques ont sur ce point précis souvent une vision réduite. Ils photographient mal les attentes de leur population en terme de mobilité. Le faible nombre d'autorités locales qui mènent des politiques décidées en faveur de la mobilité autonome des gosses en est un indice.

Pour plus d'informations,  
[http:// www.mobilityweek-europe.org](http://www.mobilityweek-europe.org)



• *Comment va évoluer ce concept dans les années à venir ?*

Sur la base des leçons tirées les premières années, la Commissaire à l'Environnement a lancé le 19 avril dernier avec le soutien d'un certain nombre d'associations internationales la suite de l'initiative, à savoir la semaine européenne de la mobilité qui se déroulera en 2002 comme en 2003 du 16 au 22 septembre. Fin août, quelque 300 villes en Europe ont déjà confirmé qu'elles organiseraient cette semaine d'événements qui permettront d'apprendre et de débattre sur les thèmes suivants : transport public, promotion du vélo, rues vivantes et voies vertes (RAVeL) mais aussi mobilité plus respectueuse de la santé, plan de mobilité d'entreprises, usage rationnel de la voiture, véhicules propres, etc. Ensuite, nous aviserons en commun, avec à la fois les représentants des pays et les partenaires associatifs, comment nous orienterons l'initiative. Je tiens à souligner que la diversité et le dynamisme du partenariat qui développe cette initiative est une des raisons de son succès.

Claude BOCHU  
 Commission européenne, Direction générale de l'Environnement  
 Tél. : 02 295 50 10





## DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

### Conseils de lecture

Casier J., De Barba A.-V., Delcourt S., Guillaume M., 30 km/h aux abords des écoles : pour une meilleure sécurité routière aux abords des écoles et sur les chemins qui y mènent, IBSR, 2002.

Cette brochure fait le point sur la nouvelle réglementation relative au 30km/h aux abords des écoles. Elle propose également un aperçu global de la problématique de la sécurité routière aux alentours de l'école : comment gérer les déplacements des enfants (et des parents !) ? quels aménagements prévoir pour chaque type d'usager ? ... autant d'interrogations qui trouveront une piste de réponse dans cet ouvrage.

**La régulation des carrefours à feux, EPFL-Transitec 2001.**  
Présentant les différentes étapes d'une étude de régulation d'un carrefour à feux ainsi que ses applications (exemple de stratégie, démarches et outils existants, ...), cet ouvrage suisse propose de manière claire et illustrée un intéressant tour d'horizon de cette étape indispensable à toute étude de mobilité. A découvrir dans votre centre de documentation ...

Delphine Rossomme – Gestionnaire  
Centre de documentation en mobilité  
Tél. : 081 77 31 25, Fax : 081 77 38 22  
E-mail : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be

## BILLET D'HUMOUR

**VUE** – "Il y a de quoi perdre la tête ..."  
**SOURCE** – Hugues Hemmendinger



## L'AGENDA Du réseau

- Suite au succès de la formation des CeM, **un nouveau cycle de formation de base "urbain" (A7) démarrera le 25 novembre prochain.** Celui-ci est déjà complet mais des demandes d'inscriptions peuvent être introduites pour les suivants.



## L'AGENDA

### Hors réseau

- **Le 18 octobre 2002, colloque "Droit et mobilité",** de 9h00 à 18h00 aux FUNDP, Grenier de l'Arsenal, 11 rue Bruno à 5000 Namur.  
Infos : Murielle Haguinet  
Fax : 081 72 49 14  
E-mail : muh@math.fundp.ac.be  
Inscription avant le 10/10/02, participation 20 euros
- **Le 24 octobre 2002, "Comment améliorer la mobilité des piétons et des personnes à mobilité réduite ?"**, formation PEDIBUS, de 13h00 à 16h30 au CAMET, 8 bld du Nord à Namur.  
Infos : Plain-Pied  
Rue du Grand Champ, 4 - 5380 Noville-les-Bois  
Tél. : 081 83 02 35  
E-mail : contact@plain-pied.org  
Site : <http://www.plain-pied.org>
- **Du 24 au 26 octobre 2002, "14<sup>ème</sup> congrès du club des villes cyclables",** Chambéry (France).  
Site : <http://www.villes-cyclables.org>
- **Du 5 au 7 novembre 2002, "Concevoir et aménager les carrefours urbains",** Paris (France),  
**Le 26 novembre 2002, "Comment concevoir un carrefour à feux ?"**, Paris (France),  
Infos : Ecole nationale des Ponts et Chaussées  
28, rue des Saints-Pères - 75343 Paris cedex 03  
Tél. : 00 33 (0)1 44 58 27 27, Fax : 00 33 (0)1 44 58 28 34  
E-mail : rose@enpc.fr
- **Les 21 et 22 novembre 2002, conférence Polis, "Promoting excellence in transport for sustainable cities and regions",** Bruxelles. Les activités du réseau et du CDDM y seront présentées.  
Infos : Suzanne Hoadley  
Rond-Point Schuman 6 (bte 8) – 1040 Bruxelles  
Site : <http://www.polis-online.org>
- **Le 12 décembre 2002, "Troisième rencontre de la mobilité : la problématique du stationnement".**  
De plus amples renseignements vous seront communiqués prochainement.

Visitez l'agenda du site web des CeM pour découvrir d'autres activités : <http://cem.mobilite.wallonie.be>

**Le réseau des CeM vient de définir une procédure de participation aux frais d'inscription de CeM communaux à des séminaires, colloques ou formations. Pour plus de renseignements, s'adresser directement au réseau.**

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, envoyez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

N'hésitez pas à nous faire part de photos ou d'anecdotes humoristiques sur la mobilité, nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans un des prochains numéros du CeMaphore.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le CeMaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou e-mail à

Isabelle Dullaert gestionnaire du réseau  
D311 – Direction des Etudes et de la Programmation  
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur  
Tél. : 081 77 31 26, Fax : 081 77 38 22  
E-mail : [reseau-cem@met.wallonie.be](mailto:reseau-cem@met.wallonie.be)  
Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>